



Probleme de voisinage et insultes

Par **loulou62**, le **06/07/2017** à **22:17**

Bonjour,rnrnJ'ai mes parents d'un certain âge et ayant des problèmes de santé qui se font insulter par leurs voisins car ceux ci se garent devant leur porte de garage régulièrement.rnrnIls ne peuvent pas sortir ou ouvrir la fenêtre à l'étage si leurs voisins sont dans leur cour, ma mère se fait insulter.rnNous sommes allés à la gendarmerie plusieurs fois mais ils ne veulent pas s'occuper de problème de voisinages et la police municipale ne s'en occupe pas non plus même pour les problèmes de stationnement gênant.rnrnQue faire ? A qui pouvons nous nous adresser car c'est devenu quotidien ?

Par **cocotte1003**, le **07/07/2017** à **06:28**

Bonjour, voir avec le conciliateur, adresse en mairie, cordialement

Par **Tisuisse**, le **07/07/2017** à **06:54**

Bonjour,rnrnFaire une LR/AR au maire en lui demandant d'intervenir faute de quoi vous informerez les médias locaux et les élus n'aiment pas trop ce genre de publicité pour leur commune.rnrnJe rappelle que, si la police municipale n'est pas habilitée à recevoir les dépôts de plainte, la gendarmerie, elle, en a l'obligation et elle doit ensuite transmettre au Parquet qui, lui, a seul le pouvoir de donner une suite ou de classer la plainte.rnPar contre, il appartient bien au maire de faire appliquer les règles de circulation et de stationnement sur l'ensemble des voiries de sa commune. Pour ce faire, c'est à lui de donner les consignes de verbalisation à ses agents de la police municipale dont il est le patron.

Par **jos38**, le **07/07/2017** à **09:03**

bonjour. et prenez des photos du véhicule du voisin garé devant le garage de vos parents
ainsi il ne pourra pas nier

Par **kataga**, le **07/07/2017** à **14:23**

Bjr, rnSi je comprends bien dans votre dossier on ne trouve :rn- pas de courrier au Maire
?rn- pas de courrier aux gendarmes ?rn- pas de courrier au voisin concerné ?rnIl faudrait
peut-être y penser non ??